



DESIRE AIDER AUX AUTRES FEMMES

Reconnaisante pour la santé rétablie par le Composé Végetal de Lydia E. Pinkham.

Toronto, Ont.—"J'ai pris le Composé Végetal de Lydia E. Pinkham pour les maux de dos et pour les sensations de faiblesse et de fatigue que me causait ma condition. J'étais si malade parfois que je ne pouvais vaquer à mes travaux de maison. Ma voisine m'a parlé de votre remède et j'ai pu en prendre. Il m'a fortifiée et vous pouvez utiliser ce témoignage, car il peut aider à quelque autre qui souffre comme j'ai souffert."—Mme J. Lee, 25, avenue Harvie, Toronto, Ont.

Mme Lee consent à écrire à toute fille ou femme, et répondre à toute question qu'elles voudront lui poser. Les femmes souffrant de maladies féminines causant des douleurs de dos, irrégularités, douleurs, sensation lourde au bas-ventre, et faiblesse, devraient prendre le Composé Végetal de Lydia E. Pinkham. Non seulement des cas comme ceux-ci prouvent la valeur de ce splendide remède, mais depuis près de cinquante ans, des lettres de ce genre sont reçues de milliers de femmes. Vous seriez peut-être intéressée à lire le Manuel Confidentiel de Lydia E. Pinkham sur les "Maladies particulières de la Femme." Vous pouvez en avoir une copie gratis en écrivant à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ont.

augmentation de \$309,032 476 00 ou près de 40 pour cent.

L'étendue des terres en culture, qui était de 8 162 087 acres, en 1911, est maintenant de 9 064 650 acres, une augmentation de 902 563.

L'étendue enssemencée en grains s'est aussi élevée de 5 480 673 acres en 1911 à 5 964 164 acres en 1921, soit une augmentation de 483 491 acres.

On constate aussi que le nombre des fermes d'un acre et plus est de 12,082 moindre qu'en 1911.

L'acquisition de nouvelles fermes, pendant la guerre, par des cultivateurs qui en possédaient déjà et qui ont employé leurs bénéfices à étendre leurs domaines, explique cette diminution dans le nombre des propriétaires.

Les locataires de fermes ont aussi diminué. Il y en avait 8,895 en 1911. Il n'en reste plus que 4 537 en 1921, ce qui indiquerait qu'un bon nombre sont devenus propriétaires des fermes qu'ils avaient louées en 1911.

Somme toute, ces statistiques marquent un progrès sensible en agriculture dans Québec, pendant dix ans, et c'est encore la meilleure réponse que nous puissions faire à ceux qui prétendent que l'agriculture n'a pas progressé ici, mais qu'elle a plutôt reculé.

Cette progression serait encore beaucoup plus élevée si on y ajoutait l'étendue et la valeur des terres nouvelles livrées à la colonisation, depuis 1921.

Le territoire de l'Abitibi à lui seul en compte plusieurs milliers d'acres d'une valeur considérable qui vient naturellement s'ajouter à l'actif agricole de notre province.

Protection des établissements scolaires

Contre les maladies contagieuses

(Extrait des règlements provinciaux)

18. Chaque fois qu'un maître d'école a raison de croire que la variole, le choléra asiatique, le typhus, la diphtérie, le croup, la fièvre scarlatine, la paralysie infantile, la méningite cérébrospinale, la rougeole, la rubéole ou la varicelle existe dans la demeure d'un de ses élèves, il doit refuser l'entrée de l'école à cet élève tant qu'on ne lui a pas présenté un certificat établissant qu'une telle maladie n'existe pas dans telle demeure. Toute infraction à ce règlement est passible d'une amende de \$20.

18b. Lorsque la variole, le choléra asiatique, le typhus, la diphtérie, le croup, la fièvre scarlatine, la méningite cérébrospinale, la paralysie infantile, la rougeole, la rubéole ou la varicelle existe dans une maison, les personnes demeurant dans cette maison ne doivent pas fréquenter les écoles tant qu'elles ne seront pas pourvues des certificats dont il est question dans les articles 19 et 20 ci-dessous. Pour toute infraction à ce règlement, le contrevenant devient passible d'une amende de \$20.

19. Lorsqu'il est à la connaissance d'un conseil municipal que la variole, le choléra asiatique, le typhus, le croup, la fièvre scarlatine, la méningite cérébrospinale, la paralysie infantile, la rougeole, la rubéole ou la varicelle existe dans une maison, ce conseil municipal doit en avvertir le chef de chaque école fréquentée par des personnes de cette maison; et les chefs de ces écoles ne doivent pas y admettre ces personnes tant qu'elles ne leur ont pas présenté un certificat du conseil municipal ou de son

bureau d'hygiène ou encore du médecin de la famille attestant que tout danger d'infection a disparu et que pour la variole, le choléra asiatique, le typhus, la diphtérie, le croup, la fièvre scarlatine, la paralysie infantile et la méningite c'ébro spinale, la désinfection a été faite conformément aux présents règlements et que huit jours se sont écoulés depuis la date de la désinfection. (Pénalité \$10).

20. Lorsque le maître d'école a été informé, directement, que la coqueluche existe dans la maison d'un de ses élèves, il doit refuser l'entrée de l'école à cet élève tant qu'on ne lui a pas présenté un certificat du médecin de la famille, attestant que cette maladie n'existe pas dans la maison, ou bien qu'elle est terminée et que tout danger d'infection a disparu. (Pénalité, \$200).

20. Tout maître d'école doit refuser l'entrée de l'école à tout enfant atteint de teigne, de gale ou de pédiculose.

20b. L'accès des salles de classe ou d'étude et des dortoirs est interdit aux professeurs, élèves et autres personnes souffrant de tuberculose ouverte des voies respiratoires.

Pour toute infraction à ce règlement, le contrevenant est passible d'une amende n'excédant pas vingt dollars et d'une amende additionnelle d'un dollar par jour, pour chaque jour en sus de deux, durant lesquels l'infraction se continue.

21. Lorsque le Conseil d'hygiène de la province, ou qu'un conseil municipal ou son bureau d'hygiène, croit nécessaire d'ordonner la fermeture d'une ou de plusieurs écoles dans le but de prévenir ou d'arrêter la propagation de la variole, du choléra asiatique, du typhus, de la diphtérie, du croup, de la fièvre scarlatine, de la rougeole, de la rubéole, de la paralysie infantile ou de la méningite cérébrospinale, les propriétaires ou les personnes ayant charge de cette ou de ces écoles doivent ne pas y admettre d'élèves tant que permission de les ouvrir de nouveau ne leur a pas été donnée par les autorités susdites. (Pénalité, \$1500).

21a. Toute corporation scolaire ou autre, et toute personne ayant le contrôle d'une école, d'un collège, d'un couvent, d'une université ou d'une autre maison d'éducation devra refuser d'admettre dans l'institution tout élève qui ne fournit pas de certificats, d'un médecin pratiquant dans la province, de vaccination antivaricelleuse ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine, l'opération ayant été pratiquée depuis moins de sept ans.

Toute infraction à cet article sera punie d'une amende n'excédant pas vingt dollars et d'une amende additionnelle n'excédant pas un dollar par jour pour chaque jour, en sus de deux, durant lesquels l'infraction se continue.

Hommage à l'honorable juge C.-A. Wilson

Fête intime en son honneur au séminaire de Sainte-Thérèse.

Le séminaire de Sainte-Thérèse, qui célébrait le 22 novembre la fête de Sainte-Cécile, avait invité comme hôte d'honneur l'honorable juge Charles-A. Wilson qui a fait une conférence devant le personnel enseignant, les élèves et un groupe d'invités parmi lesquels l'on remarquait plusieurs anciens confrères et condisciples du distingué visiteur. Les autorités du séminaire voulaient ainsi commémorer tout spécialement, dans une réunion intime, le souvenir des années que M. le juge Wilson a passées sous leur toit, en même temps que de célébrer son avènement à la magistrature.

Si ce n'est une tradition de toujours depuis la fondation de cette grande maison d'éducation, le professeur de musique et ses élèves avaient préparé un régal musical qui fut exécuté d'une très artistique façon. La musique a été de tout temps un art particulièrement cultivé au séminaire de Sainte-Thérèse; elle a gardé, sous la direction de M. le notaire Arbour, le haut cachet de distinction que lui avaient donné ses devanciers. L'orchestre, l'harmonium, la fanfare ont, jour à jour, brillamment soutenu cette belle réputation.

La séance eut lieu dans la grande salle des spectacles, sous la présidence de M. l'abbé D. Nepveu, supérieur, qui avait à ses côtés Mgr. Antonin Nantel, les abbés C. Villeneuve, curé de Saint-Eustache; E. Leclerc et tout le personnel enseignant de la maison. Parmi les hôtes, outre l'honorable juge Wilson, l'on voyait MM. Victor Gaudet, inspecteur des postes; Wilfrid Proulx, notaire; J.-A. Onimet, Gustave Monette, E. Filion, Charles-Ed. Guérin, avocats; Joseph Proulx, notaire; Francis Proulx, étudiant en loi; B. Wilson, journaliste, tous anciens élèves dont plusieurs contemporains de l'hôte d'honneur. L'on remarquait aussi au premier rang Mme Wilson, épouse du juge; M. et Mme Lionel Baralot, Mme C. B. Lanctôt, Mme J. M. Wilson, épouse du sénateur; Mlle Eugénie Gauthier, Mme Ducharme Leclair, Mlle Lucienne et Liliane Wilson.

M. l'abbé Nepveu souhaita la bienvenue aux anciens et, au nom de la communauté, rendit un éloquent hommage à l'honorable juge Wil-

son, puis il céda la parole à M. Victor Gaudet qui, dans un discours impeccable de forme et de diction, retraça à grands traits la carrière de ce dernier, insistant surtout sur son amour de l'étude et la rectitude de sa vie, tant privée que publique, et termina en le citant comme exemple à la jeunesse étudiante.

Après avoir évoqué d'une voix sensiblement émue, quelques souvenirs touchants de sa vie de collègue, et adressé à Mgr. Nantel l'hommage de sa gratitude, l'honorable juge Wilson donna, comme conférence, une traduction de son livre: "Voyage autour du monde, se bornant à parler du Japon, vu l'heure avancée de la soirée. Après cette lecture intéressante, M. l'abbé E. Leclair se fit l'interprète de l'assistance pour remercier le conférencier et souligna à son tour, avec la verve caustique et débonnaire qui font le charme de ses discours, des incidents de son temps de collègue. Faisant revivre, à l'instar des orateurs qui l'avaient précédé, des scènes pathétiques dont les principes d'acteurs, anciens ou contemporains, étaient au milieu de ses auditeurs.

Cette belle soirée se termina par le traditionnel cantique à Sainte-Cécile, qui fut chanté par l'orchestre. Par une délicate attention du directeur du chant, M. le notaire Wilfrid Proulx, qui était le ténor-solo à l'honneur, pendant son cours d'études à Sainte-Thérèse, chanta de sa voix encore fraîche et colorée deux solos de cet enlevé cantique.

Avant de prendre congé de leurs hôtes, les autorités du séminaire les invitèrent à un lunch auquel tous participèrent avec le plus joyeux entrain.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE BAUME RHUMAL

Maitrise le rhume

PLUS DE \$55,000,000

C'est le montant des placements que nous avons faits jusqu'ici pour le compte de notre clientèle. Là-dessus, les emprunts de corps publics (gouvernements, municipalités, fabriques, etc.) ont absorbé une quarantaine de millions; le resté est allé à des établissements industriels et commerciaux de la province de Québec, solides et prospères.

Tout cet argent porte intérêt au taux moyen de 6% et le capital est remboursé ponctuellement à l'échéance.

Nous nous spécialisons dans l'étude et le placement des valeurs de la province de Québec, les plus sûres qu'il y ait au monde à l'heure actuelle. Nous ne sommes pas infatigables, mais l'intérêt nous commande de conseiller nos clients sagement et prudemment.

Demandez la liste de nos valeurs et tous autres renseignements.

Plaçons aussi vos assurances de toute sorte, sur réception d'une bonne description du risque.

VERSAILLES VIDRICAIRE BOULAIS (limité) — Montréal, rue Saint-Jacques, 90 — Québec, Immeuble de la Banque Nationale — Représentant spécial à Saint-Jérôme: M. Georges Obry, 4, rue Saint-Faustin.

Mont-Rolland

M. Stanislas Guitard, du 4ème rang de Sainte-Marguerite du Lac Masson, a eu la visite de visiteurs de grands chemins, ces jours derniers. Les bandits se sont présentés dimanche soir pour lui demander à coucher chez lui. A 4 hrs du matin ils se sont levés et ont demandé à M. Guitard la bourse ou la vie. Comme ce dernier essaya de leur résister, les bandits le battirent cruellement et le laissèrent baignant dans son sang et privé de sentiment. Lorsque M. Guitard recrit connaissance, les voleurs avaient pris la fuite sans rien trouver. M. Guitard a eu le temps d'en reconnaître un des deux.

La commission scolaire de Mont-Rolland, à sa dernière assemblée, a résolu de vendre à l'enchère la vieille maison d'école. Cette vente aura lieu le lundi 3 décembre, à 10 hrs de l'après-midi.

Les commissaires sont à l'organiser pour l'inauguration de leur nouvelle école. Cette école est très moderne au point de vue de l'hygiène et de toutes les commodités. Elle a été construite par M. Ovide Filion et frères, de Montréal, et l'architecte en est M. J. N. Beauchamp, de la société Beauchamp & Cardinal, de Montréal.

BELLE PROPRIÉTÉ A VENDRE — Située dans le bas de la ville. Chauffage à eau chaude. Occupation immédiate. S'adresser à M. J.-Em. Bertie, Saint-Jérôme.

Le Larousse Mensuel

Extraits du sommaire du numéro de novembre 1923:

Le roman tragique de l'empereur Alexandre II. Claude Barjot. Idées actuelles sur la désinfection. Dr H. Dejust. Président Harding. L. Anousour. La connaissance du lait. J. de Chison. Un organisme nouveau de prophylaxie mentale. Dr Lucchini. La question des réparations. J. Desgranges. Les éléments de la république fédérative de Russie. H. Froidvaux. 55 gravures. Hors texte: Musée de Louvre.

AVIS est, par les présentes, donné, que le conseil de la ville de Terrebonne présentera à la prochaine session de la Législature de la province d'Ontario, un projet de loi aux fins suivantes: Pouvoir de réglementation concernant l'établissement de lignes de construction et de rues résidentielles; fermeture de certaines rues; entretien des trottoirs, durant l'hiver, aux frais des propriétaires; durée du terme de location; emprunts temporaires.

Terrebonne, le 24 novembre 1923. CHARLES H. DESJARDINS, Maire. ANGE-LYS BEAUPRE, Secrétaire-trésorier.

PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE A VENDRE

Propriété de chasse et de pêche, ferme Lacoste à 4 30 heures de Montréal, située au bord du Lac Lacoste dans les Laurentides, près de Labelle, à 6 1/2 milles du chemin de fer C.P.R. La propriété comprend 1400 arpents de superficie, Club House, ferme et dépendances. Doit être vendue avant le 7 décembre 1923.

Pour informations, s'adresser Honorables Sir Alexandre Lacoste, J.-E. Coté, 7 Place d'Armes, Montréal.

"Mon bébé et moi-même prenons Father John's Medicine contre rhumes"

"Il dégage nos rhumes et refait nos forces quand nous sommes épuisés."



J'étais épuisé et avais perdu des forces, mais Father John's Medicine fit précisément le remède qu'il me fallait. Il refit complètement mes forces. Je vous envoie la photographie de ma petite fille, Maudie. Ce remède l'a débarrassée d'un rhume et je vais continuer de lui en donner pendant quelques temps pour refaire ses forces. (Signé) Mrs A. Frost. Ch. du Nord, 615 av. Centrale, Pawtucket, R.I. Quand un membre de la famille devient faible et épuisé, on ne peut trouver de meilleur reconstituant de l'organisme que Father John's Medicine parce que c'est un aliment rigoureusement pur et nourrissant qui produit de la force et des chairs nouvelles. Ce n'est pas un stimulant momentané et il est garanti exempt d'alcool ou de drogues sous quelque forme que ce soit. C'est une prescription de médecin en usage depuis soixante huit ans.

ON PEUT ESSAYER CETTE GRANDE MEDECINE GRATIS!

Débarressez-vous de cette fatigue épuisante.—Remontez-vous!—Reprenez votre force, votre vigueur et votre énergie.—Digérez et portez-vous bien de nouveau!

Il y a une foule de personnes qui souffrent parce qu'elles ont essayé sans résultat bien des traitements. Tout a fait découragées, elles ont peur de prendre le conseil même de leur médecin de famille.

Tels sont les gens qui ont besoin de faire essayer chez eux à nos frais ce fameux végétal nourrissant. Car nous savons ce qu'il a fait dans d'innombrables cas d'indigestion, constipation, appauvrissement et impureté du sang, rhumatisme et pour ces symptômes accablants de terreur du foie et de maux d'estomac. Nous savons que ces victimes, une fois soulagées et de nouveau en santé, feront de nous les louanges les plus enthousiastes. Se servir du coupon! Cette offre limitée exige action immédiate. Commencez à vous remettre dès aujourd'hui. Sachez ce que c'est que de goûter et digérer des bons mets, avoir les nerfs solides, du sang riche et pur vous courrant dans les veines—dormir profondément, à l'avenir frais—avoir force, énergie et vigueur pour faire une grosse journée d'ouvrage.

Ce coupon vaut une bouteille-échantillon de SIROP DU DR THACHER POUR LE FOIE ET LE SANG

si on le présente avant épuisement de la provision à être distribuée gratuitement. Lire ci-haut les détails au long, puis agir tout de suite. Il y a moyen de se remettre promptement sur pied. Présenter ce coupon à E.-N. FOURNIER, G.-A. LAPOLOIS, à Saint-Jérôme, et aux principaux pharmaciens de chaque ville.



M. David Hémond se porte bien parce qu'il a pris, dit-il, les PILULES MORO pour les Hommes



M. DAVID HEMOND, 69, Chesnut, Lewiston, Me.

J'ai eu, durant des années, des maux de reins et, malgré les remèdes, je souffrais tous jours et mes forces diminuaient. A la fin je n'avais plus confiance à aucun des remèdes employés et je les abandonnai tous. Un jour cependant la guérison d'un homme qui avait souffert comme je souffrais moi-même, ranima mon courage. Tout de suite je me suis procuré des Pilules Moro proclamées le plus merveilleux remède par cet homme et je me félicite aujourd'hui de cette décision, car j'ai recouvré la santé. M. David Hémond, 69, Chesnut, Lewiston, Me.

Dans bien des cas, comme dans celui de M. David Hémond, beaucoup de remèdes avaient été employés, mais pas toujours avec succès. Dans la plupart des cas, cependant, on a constaté que les Pilules Moro avaient apporté un soulagement immédiat. Ce sont des faits qui se constatent tous les jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte. COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

Noel Invite à La Musique

Procurez-vous le NOUVEAU COLUMBIA

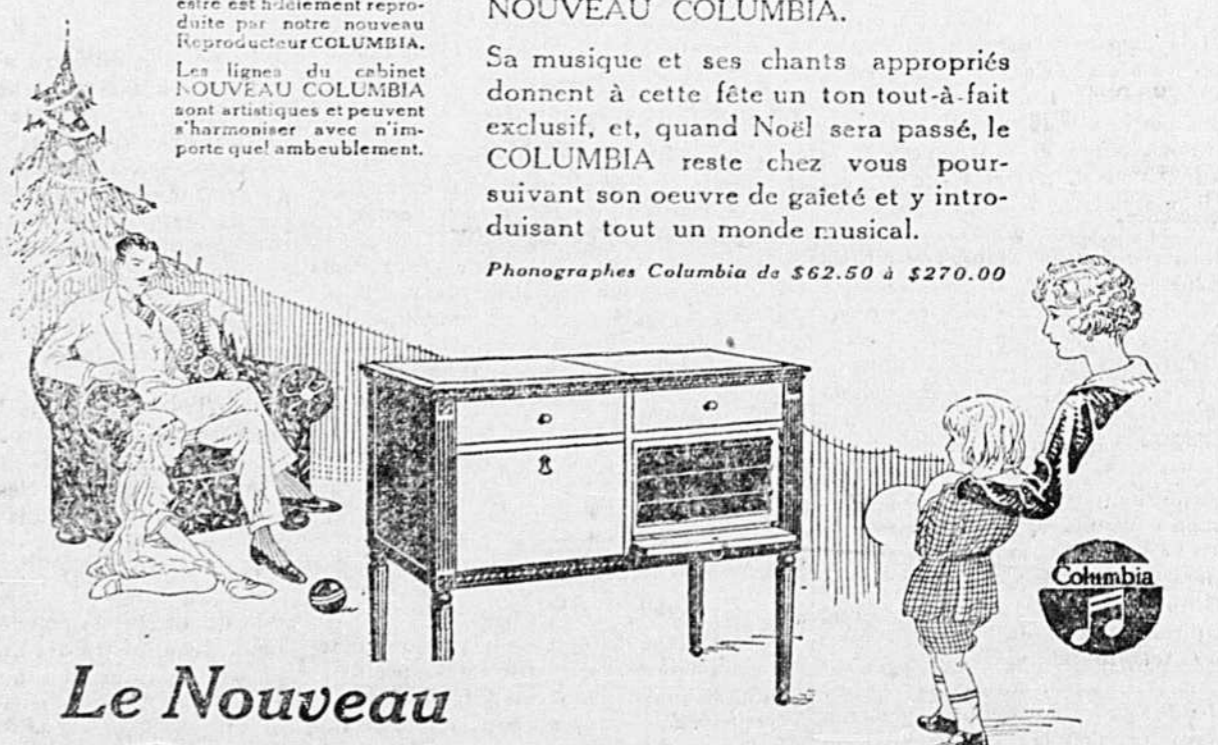
REPRODUCTION ET LIGNES PARFAITES

Toute musique vocale, instrumentale, ou d'orchestre est fidèlement reproduite par notre nouveau Reproducteur COLUMBIA.

La note de gaieté qui caractérise la fête de Noël peut être considérablement augmentée par la possession d'un NOUVEAU COLUMBIA.

Sa musique et ses chants appropriés donnent à cette fête un ton tout-à-fait exclusif, et, quand Noël sera passé, le COLUMBIA reste chez vous poursuivant son oeuvre de gaieté et y introduisant tout un monde musical.

Phonographes Columbia de \$62.50 à \$270.00



Le Nouveau Columbia

COLUMBIA GRAPHOPHONE COMPANY 246 Rue Craig Ouest, Montréal

Advertisement for McCormick's Jersey Cream Sodas Biscuits. Includes text: "m-m!! Simplement délicieux", "Goûtez-les avec du beurre", "PLUS NOURRISSANTS QUE LE PAIN", and "McCormick's Jersey Cream Soda Biscuits".

Advertisement for McCormick's Jersey Cream Sodas Biscuits. Includes text: "Le moindre effort me fatiguait," écrit M. Benoit, "L'anémie résulte du manque de certains éléments dans le sang. Ce défaut peut provenir soit de la maladie ou de l'épuisement du système. Les symptômes en sont, la pâleur du teint et de la muqueuse, les palpitations, la faiblesse, la langueur etc. L'anémie annonce souvent la consommation, il ne faut donc rien négliger pour reconstituer et tonifier le système." "Le moindre effort me fatiguait. Je n'avais plus d'appétit et je m'estimais heureux quand je pouvais sommeiller quelques heures la nuit. J'éprouvais le besoin de me reposer tout le temps. J'étais sur les nerfs; la moindre bagatelle m'irritait. Je souffrais d'anémie. Enfin je résolus de voir mon ami, M. H. H. Pagé, le pharmacien, et de lui demander s'il pourrait faire quelque-chose pour moi. Il m'a conseillé de prendre un traitement de Carnol (six bouteilles). Après en avoir pris quatre j'étais un autre homme. Je pouvais manger, dormir et faire une grosse journée d'ouvrage sans éprouver de fatigue. J'ai acheté des bouteilles de Carnol pour ma belle-mère, elle aussi en a tiré grand profit." "Rodolphe Aristide Benoit, Saint-Ludger de Rivière de Loup. 7-9 Carnol se vend partout, chez tous les bons pharmaciens.

Le monument du curé Labelle

SOUSCRIPTIONS

Table listing donors and amounts for the monument of Curé Labelle, including Ville de Saint-Jérôme, Conseil municipal, and various individuals.

NOUVELLES

Saint-Jérôme

En réponse à certaines rumeurs mises en circulation par un journal de Montréal, M le maire Legault a donné l'interview suivante que la Canada a publiée hier: Le maire Legault admet qu'il existe actuellement de 30 à 40 cas de typhoïde...

CONDOLEANCES

La Chambre de commerce de Saint-Jérôme regrette la perte d'un de ses membres les plus dévoués dans la personne de M. Avila Lauzon...

Georges A. Langlois, Secrétaire.

A une assemblée spéciale des membres de la cour Saint-Jérôme No 204 de l'Ordre des Forestiers catholiques, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité: Les membres de cette cour ont appris avec un profond regret la mort de M. Avila Lauzon...

Le patinoir couvert que l'on est à construire au bout de la rue Sainte-Jude est très avancé.

Les amateurs du patin pourront bientôt y prendre leurs ébats.

La séance récréative de la Ste. Catherine donnée au collège, dimanche soir, a réuni une foule de spectateurs.

Le programme que nous avons publié la semaine dernière a été exécuté d'une manière fort intéressante.

L'honorable juge Thibaudeau Rinfret était ici, lundi dernier.

La semaine prochaine, la cour supérieure siégera dans notre ville sous la présidence de l'honorable juge Gonzalve Desautels.

JEU DE QUILLES

Les parties de la ligue de quilles se sont continuées cette semaine.

Lundi, le St-Jérôme l'a emporté sur le Jérôme. Points de la partie:

Table showing scores for the quill game between Saint-Jérôme and Jérôme, listing players and their individual scores.

Le Nord gagne trois parties.

Samedi soir dernier, a eu lieu le parti d'huîtres annuel des Chevaliers de Colomb. L'affluence des convives a été grande et la gaieté exubérante.

L'état sanitaire de notre ville préoccupe à bon droit le conseil municipal. On se propose d'organiser un bureau de santé dont le travail sera efficace. On devra contrôler et surveiller les marchands de comestibles: viande, pain, lait; ou s'assurera de l'approvisionnement continu et suffisant d'une eau potable et saine; on verra à ce que les lois d'hygiène soient strictement observées dans nos édifices publics, nos fabriques, nos écoles, etc.

Il est sans doute important de protéger les citoyens contre le feu qui peut causer de grandes pertes, mais il ne l'est pas moins d'organiser la défense sanitaire de notre ville de manière à sauvegarder la santé et la vie de la population.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est à 8 heures prochain, à 8 heures du soir, qu'aura lieu, dans la salle du marché, la séance récréative organisée par le Cercle paroissial Ferland A.C.J.C., sous la présidence de M. le curé Brossier.

Deux comédies très amusantes seront jouées: «Le feu malgré lui» et «A qui le devaient». De plus le programme comporte des déclamations et de la musique.

Le programme se vendra 15c et servira de bill d'entrée.

Cette séance est donnée au profit de l'église.



Evitez-lui les marches fatigantes

Quel cadeau peut être plus apprécié par votre femme ou votre mère qu'un téléphone à embranchement.

Le temps et l'effort que nécessitent les courses d'un étage à l'autre par téléphone pourraient être plus utilement employés.

Un embranchement téléphonique ne coûte que \$1.24 par mois! Le coût d'installation n'est que de \$1.00! Sa commodité ne saurait être exagérée.

Si vous donnez votre commande de suite, nous pourrions poser l'embranchement pour la Noël.



Chaque Téléphone Bell est une station de "Langue Distante."

FUNERAILLES DE M. OVILA LAUZON

Lundi dernier a eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Ovila Lauzon, épicière, décédée le 23 courant. L'absoute fut donnée par M. le curé Brossier et le service fut célébré par M. l'abbé D. Lussier assisté des abbés M. Pairement, curé diocésain et J. A. Paquin comme sous-diacre. La dernière bénédiction au cimetière fut donnée par M. l'abbé J.-A. Paquin. Les porteurs étaient:

Table listing names of the bearers for the funeral of M. Ovila Lauzon, including MM. Victor Gaudette, A. Fred Gougeon, O. Lessa, etc.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: René et A. Fred, ses frères Frédéric, David et Philibert; ses beaux frères Augustin Gougeon, Jean Baptiste Méthé, Napoléon Valiquette et David Brère; ses neveux, Paul-Emile, Damase, Emile, Armand, Jimmy, Joseph et Lucien Lauzon, Victor et Joseph Gingras, J.-B. et Henri Méthé, Jérôme Miron et Charles Colombe, son oncle Frédéric Léveillé, ses cousins, Gilbert Lauzon, Eustazarde Labelle, David Bivion, Emmanuel Maher et Paul Leveillé. Dans le cortège on remarquait: MM. J.-E. Prévoist, député, J.-A. Legault, maire, J.-E. Parent, A. Cairmont, L. Nautel, J. Simard, A. Brière échevins, Josephat Lorrain, gérant de la banque de Montréal, A. Boyer, gérant de la banque d'Hochelega, Jean Rolland et une foule d'autres notables de Saint-Jérôme: MM. Armand Taillon, de Montréal; H. Giroux, de Mont-Rolland; Wilfrid et Delphis Gingras, Jos. Consineau et R. L'jeunesse, de Saint-Canut; Paul Dubois et F. Gaudette, de Sainte-Thérèse. A l'église on remarquait aussi les religieuses de Ste Anne et les Frères des Ecoles Chrétiennes avec leurs élèves.

A l'effort et à la fin du service de la musique fut exécutée par l'orchestre Deschambault.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Amanda Méthé, neuf enfants dont cinq garçons: René, Léopold, A. Fred, Georges et André, quatre filles: Juliette, Georgine, Rollande et Cécile, sa mère Mme Cyrille Lauzon, âgée de 85, trois frères: Frédéric, de La Conception, David et Philibert, de notre paroisse, et trois sœurs: Mme Augustin Gingras, (R-sine) de Labelle, Mme Vve Janvier Parent (Marceline), de Bordeaux, et Mme Napoléon Valiquette (Angé-Emma), de notre ville.

De nombreuses offrandes de messes et des bouquets spirituels ont été déposés sur la tombe de M. Lauzon.

Sa famille a aussi reçu plusieurs lettres et télégrammes de condoléances.

Mme Ovila Lauzon nous prie de remercier en son nom et au nom de sa famille tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies à l'occasion du deuil cruel qui les frappe.

Advertisement for 'Comment Purifier le Sang' (How to Purify the Blood) with a small illustration of a person.

MANTEAUX DE FOURRURE

Si vous achetez un manteau de fourrure ne manquez pas de venir voir les beaux modèles nouveaux chez E.-L. Auger.

Manteaux en seal garnis d'alaska. Tout en seal, et autres fantaisies.

Manteaux en drap bolivia, velours etc. Avec ou sans fourrure, drap velours bolivia etc., à la verge.

Toutes les lignes à très bon marché.

VELOURS A LA VERGE

Si en vogue pour les robes de toilette d'hiver. Velours soie chiffon, velours tricot et velours ordinaires, à des prix très raisonnables.

Le magnifique crêpe canton nouveau, fini satin ce qu'il y a de plus joli pour toilettes de toutes circonstances.

Venez voir E.-L. Auger.

—Madame Léon Dumont, infirmière diplômée des hôpitaux de Paris, soigne à domicile les personnes atteintes de faiblesse et lésions pulmonaires. Ayant fait de la tuberculose après blessure de guerre et ayant été radicalement guérie, s'est perfectionnée dans cette branche et fait massages, piqûres, pose ventouses, d'après prescription des médecins.

Assiste également les femmes malades. 518 rue Labelle Saint-Jérôme.

POUR HOMMES

Nous avons le choix le plus considérable en pardessus d'hiver. Habilements de toutes sortes. Chapeaux feutre, velours poil de chameau, etc.

Gants, bas, chaussures sous-vêtements tous genres à très bas prix. E.-L. Auger

L'Association Artistique de Saint-Jérôme

Nous sommes heureux d'assister à l'éveil du sentiment artistique chez quelques jeunes jérômiens qui viennent de se grouper.

On a raison de vouloir mettre de l'idéal et de développer le goût du beau dans notre vie. L'homme ne se nourrit pas que de pain: l'âme, l'esprit, et l'intelligence demandent aussi leur nourriture non seulement pour vivre mais aussi pour croître, grandir et s'élever.

Nous félicitons ceux qui ont pris l'initiative de ce mouvement très louable. Il importe, ainsi que nous le disait un des promoteurs, dernièrement, que certaines personnes mettent à profit leur temps libre pour établir sur une base solide une organisation de ce genre. Au début l'organisation s'occupera de représentations théâtrales, mais son oeuvre s'élargira et tendra à l'éducation artistique à Saint-Jérôme et dans les environs.

L'Association veut, pour le moment, organiser des soirées musicales et une fanfare. Plus tard viendront une exposition de tableaux, l'érection d'un monument aux vétérans, une école des arts et manufactures dans le genre de celles qui existent à Montréal, Trois-Rivières, Sorel et ailleurs.

L'Association Artistique de Saint-Jérôme a été fondée le 26 septembre 1923 et a été incorporée en société civile le 7 novembre courant. Elle compte actuellement parmi ses membres: MM. Geo.-A. Langlois, président; Ernest Sigouin, vice-président; Antonio Larose, secrétaire; Jos.-A. Lafrènerie, trésorier; Léopold Rolland, directeur; Edouard Desroches, directeur musical; F.-X. St-Michel, J.-P. Béclair, C. Lauzon, W. Michaud, P.-E. Limoges, Jos. Bélanger, I. Laporte, R. Archambault, Z. Cadieux, Jos. Limoges, A. Deslauriers, Charles St-Michel, J.-P. Desjardins, Roger René, O. Bisailon, M. Beaudoin et autres.

En plus, une section s'occupera de musique d'orchestre sous la direction de M. Deschambault et il y aura une section féminine.

L'Association a mis à l'étude une opérette qui sera jouée à la fin de janvier.

Cette organisation a le droit de compter sur l'appui et l'encouragement de toute notre population.

Nous lui souhaitons le plus complet succès.

DEMANDE A LA LEGISLATURE.

Avis est par les présentes donné que les Révérends Pierre Landry, en religion Frère Chrysostôme, Henri Obé, en religion Frère Bombault, François Michiel, en religion Frère Engelbert, François Corbeil, en religion Frère Edmond, Joseph D. Bock, en religion Frère Michel, tous domiciliés à Habersheim, dans le comté d'Argenteuil, s'adresseront à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi les constituant en corporation sous le nom de «L'Institut des Frères de Notre-Dame de la Miséricorde», pour fins de charité et d'éducation, et leur accordant tous les pouvoirs nécessaires ou utiles pour l'accomplissement de leur oeuvre.

Saint Jérôme, 26 novembre 1923. Le procureur des requérants: L. A. DEROME

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné que Albert-Richard Whittall, Dr. Herbert, J. Silver, tous deux de la cité de Westmount, Christopher H. Goulden, de la Ville de Montréal Ouest, et F. North-D. MacNab, de la cité de Montréal, tous du district de Montréal, et autres, solliciteront de la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session l'adoption d'une loi érigeant en corporation de Ville certains lots situés dans les cantons d'Arundel et Montcalm, dans le comté d'Argenteuil, comme suit: les lots numéros 1 à 5 inclusivement du 5ème rang, les lots numéros 1 à 5 inclusivement du 6ème rang et les lots numéros 1 et 2 du 7ème rang du canton d'Arundel, et en plus les lots numéros 7 à 15 inclusivement du 4ème rang, les lots numéros 1 à 21 inclusivement du 5ème rang, les lots numéros 1 à 21 inclusivement du 6ème rang et les lots numéros 1 à 4 et 15 à 21 inclusivement du 7ème rang du canton de Montcalm, les dits lots à être détachés des cantons d'Arundel et Montcalm respectivement; la dite ville pour être à l'avenir sous le nom de Ville de Barks Lake et comprenant dans son territoire toutes les eaux de Barks Lake dans le comté d'Argenteuil; et de plus amples pouvoirs pour contrôler les eaux du dit lac et les nombre, forme, grandeur, fin et but des constructions et habitations à ériger ou occupées dans les limites de la dite municipalité; et en plus l'amendement de l'article 2252 des statuts révisés de Québec, 1909 tel qu'amendé, en ce qui concerne le dit territoire. Montréal, 4 septembre, 1923. BRAIS & LORRAIN, Procureurs des requérants.

REMARQUABLE SUCCES DES CAMPAGNES de client-actionnaire de la SOUTHERN CANADA POWER CO.

Près de 20% de ses clients sont ses actionnaires — Un grand nombre bénéficie de ce plan — Une meilleure entente sur les buts et les problèmes de l'expansion du district — La communauté entière en bénéficie.

Lorsque les efforts d'une compagnie d'utilité publique décident, en grand nombre de succès, campagnes entreprises dans le but d'intéresser ses clients à ses propres affaires, se trouve dans cette position avantageuse dont il est question ici.

La Southern Canada Power Company, Limited, après deux campagnes couronnées de succès, campagnes entreprises dans le but d'intéresser ses clients à ses propres affaires, se trouve dans cette position avantageuse dont il est question ici.

La dernière de ces campagnes a eu lieu en octobre dernier, alors que 4,000 actions privilégiées participantes de la compagnie ont été plus qu'absorbées dans un espace de temps très restreint. Il était convenu que la campagne durerait dix jours. Dix jours et demi après l'ouverture, elle était déclarée close. Les 4,000 actions avaient été absorbées, on avait reçu des souscriptions pour 1496 actions de plus, et d'autres commandes arrivaient encore au taux de 1000 par jour. Au cours de cette campagne, 1680 clients sont devenus actionnaires.

L'année précédente, la compagnie avait lancé sa première campagne. C'était la première du genre au Canada. Elle avait alors offert 2,000 actions. Les clients répondirent à l'appel avec un tel empressement que quatre jours tard la campagne était terminée. Pendant ce laps de temps, 2,353 actions ont été souscrites par 932 clients. Les résultats ont été tels — bien que la campagne ait été une expérience plutôt qu'autre chose — qu'il fut décidé de la renouveler, vu que plusieurs, par suite de la brièveté de la campagne, n'avaient pu souscrire.

La compagnie, immédiatement à la suite des emprunts de la Victoire, campagnes qui eurent le bon effet de stimuler les habitudes d'économie chez un grand nombre qui n'avaient jamais songé à placer leurs fonds sur des obligations et des actions, a commencé à intéresser

ses employés à ses valeurs. Le résultat, c'est qu'à l'heure actuelle 90 pour cent des employés de la compagnie ont ou acheté de son stock ou en achètent présentement.

Le dividende privilégié d'octobre a été adressé à 2,040 actionnaires et comme la majorité des 1680 ventes faites cette année l'ont été aux actionnaires, la compagnie a maintenant près de 20 pour cent de ses clients comme partenaires dans son entreprise.

Cette idée du client actionnaire a été mise en pratique avec succès dans plusieurs grands centres. La Southern Canada Power mérite des félicitations pour avoir introduit au Canada, avec autant de succès, ce plan de client-actionnaire. Il s'en suit une meilleure entente entre l'administration de la compagnie et ceux qu'elle dessert, on se rend un compte plus exact des affaires de la compagnie qui fournit un service dont tout le monde se sert. De plus, une part considérable des profits que fait la compagnie est distribuée dans le district qui achète son électricité. Tous les intéressés en profitent, le marchand et les autres avec qui le client actionnaire fait affaires. La richesse et le bien être de la communauté toute entière. Finalement c'est la communauté toute entière qui en bénéficie.

On s'enorgueillit aussi naturellement du succès de l'entreprise. Les clients ont été témoins de ses débuts modestes et ils assistent maintenant à son expansion continue. Ils se rendent compte du travail entrepris pour promouvoir le développement du district qu'elle dessert, de même qu'ils peuvent apprécier les avantages qu'elle leur procure. Le district se développe rapidement. La compagnie, elle aussi, doit progresser pour toujours être en mesure de répondre à la demande. Ses nombreux clients-actionnaires auront certainement le droit d'être orgueilleux de ses progrès, progrès auxquels ils participent.

Advertisement for the Bank of Montreal, mentioning Canada Province de Québec, District de Terrebonne, Cour Supérieure No. 51, Dame Rosa Tardif, de Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, épouse de Adélaïde Giroux du même lieu, dûment autorisée vs son mari. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour. Le procureur de la demanderesse: HERMANN BARRETTE, Montréal, 18 avril 1923.

Large advertisement for the Bank of Montreal, featuring an illustration of a horse-drawn carriage and the text 'Par la poste' and 'Ce service de la Banque de Montréal est aussi varié et aussi souple que la poste elle-même.'

Advertisement for Melchers Canadian Gin, featuring an illustration of two men drinking and a bottle of gin. Text: 'Buvez à la Santé de vos amis avec le meilleur Gin, le Gin Canadien Melchers Croix d'Or'.

Advertisement for Primus, featuring an illustration of a Primus stove and the text 'PRIMUS The Canadian and Indian'.

